

EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000864

Séance du jeudi 17 septembre 2009

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 3.2), Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET (jusqu'au rapport 3.2), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 9.1), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 3.6), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 6.2), Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN (à partir du rapport 9.1), Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Philippe GONON (jusqu'au rapport 3.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport 8.1), Valérie HINCELIN, Solange JOLY (jusqu'au rapport 6.2), Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 3.6), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Danièle POISSENOT (jusqu'au rapport 6.2), Françoise PRESSE (à partir du rapport 8.1), Béatrice RONZI (jusqu'au rapport 5.1), Jean ROSSELOT (à partir du rapport 8.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD (jusqu'au rapport 3.1), Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN (jusqu'au rapport 6.2), Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 6.2) Beure : Philippe CHANEY (jusqu'au rapport 3.4) Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 8.2) Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON (jusqu'au rapport 3.3) Chaudefontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin : Bruno COSTANTINI (jusqu'au rapport 3.4) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER (jusqu'au rapport 3.6) Mamirole : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET (représenté par Mauricette JEANNIN), Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (représenté par Corinne PETER), Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre : Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport 4.1), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 5.1), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 5.1) Pelousey : Catherine BARTHELET (jusqu'au rapport 3.4) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER (à partir du rapport 9.1) Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 8.2) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON (jusqu'au rapport 3.5) Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Torpes : Bernard LAURENT (jusqu'au rapport 4.1) Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 8.2) Vorges les Pins : Patrick VERDIER.

Étaient absents : Auxon-Dessous : Jacques CANAL Besançon : Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT Beure : Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Miserey Salines : Marcel FELT Noironte : Bernard MADOUX Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Claude OYTANA Pirey : Jacques COINTET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILLIERE Roche lez Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL Thoraise : Jean-Michel MAY.

Secrétaire de séance : Geneviève VERRO

Procurations de vote :

Mandants : J. CANAL, E. ALAUZET (à partir du rapport 3.3), T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, F. BRANGET, B. CYPRIANI, Y.-M. DAHOUI, F. FELLMANN, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 3.2), J.-P. GOVIGNAUX (à partir du rapport 9.1), N. GUILLEMET, L. HAKKAR, M. JEANNIN, C. MICHEL, N. MOUNTASSIR, M. OMOURI, J. PANIER, F. PRESSE (jusqu'au rapport 8.2), B. RONZI (à partir du rapport 6.1), E. SASSARD (à partir du rapport 3.2), J. SCHIRRER, M.-N. SCHOELLER, C. THIEBAUT, B. ASTRIC, M. FELT, J.-M. CAYUELA (à partir du rapport 5.1), C. OYTANA, J. COINTET, M.-N. LATHUILLIERE, J.-M. MAY.

Mandataires : J.-P. BASSELIN, F. PRESSE (à partir du rapport 3.3), F. ALLEMANN, J. ROSSELOT, C. TISSIER, D. POISSENOT, E. DUMONT, F. MONNEUR, O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du rapport 3.2), N. BODIN (à partir du rapport 9.1), M.-O. CRABBE-DIAWARA, M. LOYAT, C. GELIN, J.-J. DEMONET, V. HINCELIN, P. BONNET, J.-L. FOUSSERET, E. ALAUZET (jusqu'au rapport 8.2), H. AKODAD (à partir du rapport 6.1), C. VOIDEY (à partir du rapport 3.2), N. WEINMAN, S. JOLY, C. DEVESA, J.-P. DILLSCHNEIDER, D. JOLY, G. VALLET (à partir du rapport 5.1), C. BARTHELET, R. STEPOURJINE, A. AVIS, R. DEMESMAY.

Objet : Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel (SMPSI)

Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel (SMPSI)

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président du SMPSI

Statut : Syndicat mixte
Nom du Président : Jean-Louis FOUSSERET
Siège : 18 rue Alain Savary - 25000 Besançon
Institutions membres : CAGB - CG25 - CRFC - CCID
Représentants de la CAGB : 8 titulaires (G. Baulieu, N. Bodin, R. Demesmay, M. Felt, J.-L. Fousseret, M. Loyat, J.-P. Martin, A. Ménétrier) et 8 suppléants

	Budget 2009	Participation CAGB	%
Fonctionnement	288 607 €	140 000 €	49 %
Investissement	1 196 000 € (hors remboursement d'avance)	148 000 €	12 %

I. Rapport d'activité 2008

L'année 2008 a vu la poursuite de l'aménagement du parc scientifique avec la finition :

- des rues Marguerite Seymour et Gérard Mantion,
- de la voie TCSP,
- du parc relais.

Concernant la commercialisation et l'implantation d'entreprises, plusieurs projets importants se sont développés en 2008 :

- livraison des locaux de l'extension de WORLDPLAS (2 000 m²), l'extension d'ERG (1 200 m²) et celle du CFAI/UIMM (1 500 m²),
- implantation d'entreprises dans le bâtiment MICROTECH,
- lancement des chantiers TEMIS CENTER 3 (2 900 m²) et TEMIS CENTER 4 (1 800 m²), préparation de l'implantation d'une crèche d'entreprise (1 000 m²), de l'hôtel PICHET (1 700 m²) et du restaurant PICHET (134 m²),
- engagement en phase d'étude ou de réflexion de plusieurs projets complémentaires dans les domaines tertiaires, industriels ou formation, devant aboutir à des cessions foncières en 2009.

L'activité de TEMIS INNOVATION – Maison des microtechniques a également connu un développement important en 2008 avec un taux d'occupation proche de 100 % et l'emploi de 182 personnes en fin d'année.

Au 31 décembre 2008, 16 M€ ont été investis et environ 750 emplois installés sur la technopole.

II. Objectifs 2009

La mise en place d'un dispositif de management environnemental ISO 14 001 pour les phases commercialisation et gestion de la technopole a été décidée et engagée.

Les travaux se poursuivent.

Les constructions des projets préparés ou engagés en 2008 seront réalisées.


En complément, sont préparés en 2009 :

- la construction d'un immeuble pour le siège régional de Pôle Emploi et son agence cadres et international (3 335 m²),
- la réalisation d'un immeuble tertiaire spécialisé NTIC (5 600 m²),
- la construction par la Région d'un immeuble TEMIS SCIENCES regroupant des laboratoires universitaires et l'extension de la salle blanche de TIMM (6 000 m²), avec l'appui financier du Grand Besançon (concours international de maître d'œuvre en cours),
- l'extension de l'ENSMM,
- la construction de logements par Grand Besançon Habitat (GBH),
- la réalisation de plusieurs projets industriels encore en cours d'étude.

La constitution d'une offre immobilière à destination des entreprises en sortie de pépinière représente un enjeu majeur pour les années à venir.

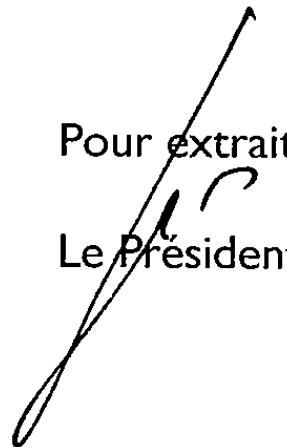
Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

PRÉFECTURE
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Le Président



RECU 24.SEP 2009